

# COMMUNIQUE



Numéro 06/32

Le 13 juillet 2006

Diffusion immédiate

## Communiqué de Presse d'Eurotunnel

Le Conseil commun d'Eurotunnel, réuni ce jour, a décidé à l'unanimité d'annuler les Assemblées Générales d'Eurotunnel SA et d'Eurotunnel P.L.C du 27 juillet et a confirmé sa volonté de placer le Groupe sous la protection du Tribunal de Commerce de Paris.

**Contact presse :**

Mady Chabrier : + 33 (0)1.55.27.35.43

**Contact analystes et investisseurs :**

Xavier Clément : + 33 (0)1.55.27.36.27

*La direction de la communication d'Eurotunnel reste joignable en dehors des heures ouvrables*

*et notamment le week-end au : + 33 (0) 3 21 00 69 00*

[www.eurotunnel.com](http://www.eurotunnel.com)

Eurotunnel gère l'infrastructure du Tunnel sous la Manche et exploite deux types de navettes, des navettes fret transportant des camions et des navettes passagers transportant des voitures et des autocars entre Coquelles (France) et Folkestone (Grande-Bretagne). Eurotunnel perçoit aussi des péages de la part de compagnies ferroviaires qui utilisent le Tunnel (Eurostar pour les passagers ferroviaires ; la SNCF et EWS pour les trains de marchandises). Eurotunnel est cotée à Paris, Londres et Bruxelles.